

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00032
N° SS : 187059932407580

Iban / Rib : FR76 1820 6000 1665 1056 7295 595
Emploi : AMOA Consultant
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.1
Coefficient : 170

Monsieur GOLALI Chelcy
32 Rue Aristide Briand
78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

Entrée : 01/02/2023 Sortie : 14/02/2025
Ancienneté : 2 ans

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Éléments de paie		Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base		151.67	27.4214		4 159.00			
Absence pour entrée/sortie								
Congés payés pris 181124-221124 (5 jours)		- 5.00	253.3798	1 266.90				
Congés payés pris 300125 (0,5 jour)		- 0.50	191.9243	95.96				
Absences		- 137.17	27.4214	3 761.39				
Congé sans solde 030225-070225								
Congé sans solde 100225-110225								
Congé sans solde 120225 (-3)								
Congé sans solde 130225 (-3.5)								
Indemnité congés payés (5,5 jours)					1 362.86			
Indemnité de repas (Non Imposable)		3.00	10.3000		30.90			
--- Fin de contrat ---								
Pas de CP acquis au titre de la maladie								
Salaire brut					428.51			
Santé								
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès						428.51	13.0000	55.71
Complémentaire - Incap. Inval. Décès						484.49	1.5000	7.27
Complémentaire - Incap. Inval. Décès						- 55.98	1.1300	- 0.63
Complémentaire - Santé		3 925.00	1.3450	52.79		3 925.00	1.3450	52.79
Accidents du travail & mal. professionnelles						428.51	0.6600	2.83
Retraite								
Sécurité Sociale plafonnée		484.49	6.9000	33.43		484.49	8.5500	41.42
Sécurité Sociale déplafonnée		428.51	0.4000	1.71		428.51	2.0200	8.66
Complémentaire Tranche 1		484.49	4.0100	19.43		484.49	6.0100	29.12
Complémentaire Tranche 1		- 1 392.74	0.1400	- 1.95		- 1 392.74	0.2100	- 2.92
Complémentaire Tranche 2		- 55.98	9.8600	- 5.52		- 55.98	14.7800	- 8.28
Famille						428.51	3.4500	14.78
Assurance chômage								
Chômage						428.51	4.3000	18.42
APEC		428.51	0.0240	0.11		428.51	0.0360	0.15
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.								
Contribution ADESATT						428.51	0.0200	0.09
Autres contributions dues par l'employeur								
Autres contributions dues par l'employeur						428.51	2.0460	8.78
Autres contributions dues par l'employeur						484.49	0.1000	0.48
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu		535.78	6.8000	36.43				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu		535.78	2.9000	15.54				
Total des cotisations et contributions				151.97				228.67
Indemnité de licenciement exonérée					1 395.16			
Intéressement versé					85.70			
Réintégration fiscale		52.79						
Montant net social		1 726.50						
Net à payer avant impôt sur le revenu					1 757.40			

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel									
Annuel									
	Congés N-1	Congés N							
Acquis									
Pris									
Solde									

HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016

Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussigné, Monsieur GOLALI Chelcy,

demeurant 32 Rue Aristide Briand
78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****1 704.64 Euros soit, en toutes lettres
*****Mille sept cent quatre euros et soixante quatre centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Février 2025.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	4 159.00
Congés payés pris 181124-221124 (5 jours)	- 1 266.90
Congés payés pris 300125 (0,5 jour)	- 95.96
Absences	- 3 761.39
Indemnité congés payés (5,5 jours)	1 362.86
Indemnité de repas (Non Imposable)	30.90
Indemnité de licenciement exonérée	1 395.16
Intéressement versé	85.70
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	- 52.76

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informé de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 14/02/2025

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"
Bon pour règlement des sommes indiquées

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"
Bon pour acquit des sommes sous réserve
d'encaissement

Signé par :

Mohamed Ellouze

60E614B532958...



DocuSigned by:

Chelcy GOLALI

B81FBB2B511647D...

HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016

Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Monsieur GOLALI Chelcy (Matricule: 00032)
Demeurant à 32 Rue Aristide Briand
78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

En qualité de :

Du 01/02/2023 au 14/02/2025 : AMOA Consultant

Position 3.1, Coefficient 170

Soit une durée d'emploi du 01/02/2023 au 14/02/2025

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 12 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 14/02/2025

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :

ELLOUZE Mohamed

Président

Signé par :

Mohamed Ellouze

60E611B5329F478...

DS

